

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Extrait du Registre
des délibérations du Conseil Communautaire
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2025 A 18 HEURES

L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 02 septembre 2025, s'est réuni à la salle de la Manutention à Embrun, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEOD, Présidente.

Secrétaire de séance : Christine MAXIMIN

***Présents :** MAXIMIN Christine, BARRAL Jean-Marie, ROUX Noëlle, BERTRAND Gina, ARNAUD Jérôme, GANDOIS Jean-Pierre, EYMEOD Chantal, PARPILLON Christian, AUDIER Marc, CEARD Audrey, DEPEILLE Zoïa, BLANCHET Ouria, BERNARD-BRUNEL Franck, RIFFAUD Jean-Louis, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, PELISSIER Robert, GAMBAUDO Georges, VERRIER Jean-Luc, BACHENET Claude, ROUX Chantal, RAIZER Bernard, MATHERON Christophe, ARNOUX Frédéric.*

***Absents excusés :** DURAND Christian donne pouvoir à ARNAUD Jérôme, PEYRON Michel donne pouvoir à BERTRAND Gina, SCARAFAGIO Stéphane donne pouvoir à EYMEOD Chantal, TETENOIRE Michèle donne pouvoir à GANDOIS Jean-Pierre, SILVE Wiebke donne pouvoir à AUDIER Marc, COULOUMY Christian donne pouvoir à PARPILLON Christian, DIDIER Alexandre donne pouvoir à DEPEILLE Zoïa, MAILLARD Laurent donne pouvoir à GAMBAUDO Georges, BERENGUEL Victor donne pouvoir à RAIZER Bernard.*

***Absents représentés :** BOSQ Gustave, représenté par le 1^{er} adjoint MATHERON Christophe, PARIS Bruno représenté par le 1^{er} adjoint ARNOUX Frédéric.*

***Absente excusée :** ZAPATERIA Béatrice.*

***Absents :** GOURLAIN Mireille, METTAVANT Colette, MARROU Jehanne, VOLLAIRE Pierre, MONTABONE Michel.*

RAPPORT N° 2025/214 : Décision Modificative n°1, budget annexe assainissement 2025

Les crédits prévus parmi certains chapitres du budget de l'exercice 2025 doivent être ajustés :

- En exploitation : l'augmentation des crédits mobilisables sur reversement de la redevance modernisation agence de l'eau (rattachement de charges 2024) pour permettre de mandater ce reversement à l'agence de l'eau.
- En investissement : régularisation d'une écriture ancienne (exercice 2019) concernant une opération sous mandat en dépense et en recette.

Vu l'avis du conseil d'exploitation de la régie assainissement réuni le 1^{er} septembre 2025 ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame la Présidente entendue, et après en avoir délibéré, **DECIDE A L'UNANIMITE :**

- D'ACCEPTER la décision modificative suivante :

EXPLOITATION (€ HT)

DEPENSES			RECETTES		
Imputation	Objet et nature	Montant	Imputation	Objet et nature	Montant
706129 (014)	Reversement redevance modernisation	+ 10 735,00			
63713 (011)	Redevance pour performance des systèmes	- 10 040,00			
022 (022)	Dépenses imprévues	- 695,00			
TOTAL		0	TOTAL		0

INVESTISSEMENT (€ HT)					
DEPENSES			RECETTES		
Imputation	Objet et nature	Montant	Imputation	Objet et nature	Montant
21532 (041)	Installations à caractère spécifique	13 300,00	238 (041)	Avances versées sur commandes d'immobilisations	13 300,00
TOTAL		13 300,00	TOTAL		13 300,00

Ainsi fait les jours, mois, an susdits.



La Présidente,

Chantal EYMEOUD